Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 94 (1997)
Heft: 7

Rubrik: Procès-verbaux

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbaux

Société d'apiculture La Côte Neuchâteloise, Neuchâtel

Assemblée générale du 19 mars 1997

L'assemblée générale a eu lieu au Musée d'histoire naturelle à Neuchâtel le 19 mars 1997, menée de main de maître par son président, M. Philippe Küpfer. La société compte 54 membres; 12 sont présents, 5 sont excusés.

Les fantaisies climatiques, au cours desquelles la bise alternait avec des intermèdes pluvieux, ont eu raison de la patience de nos protégées.

La situation la plus préoccupante vient de l'état sanitaire du rucher neuchâtelois. La loque américaine qui a conduit à la destruction de plusieurs ruchers dans le canton n'est pas enrayée. En revanche l'acariose, avec un seul cas connu en 1996, est à son plus bas niveau. On le doit sans doute aux mesures prises pour contenir le varroa. Pour ce dernier parasite, les nouvelles sont mauvaises. Il y a quelques années, beaucoup d'apiculteurs espéraient l'éradition totale de la maladie. Beaucoup regrettent que la Confédération tarde à homologuer les produits autorisés dans les pays environnants. Aujourd'hui, le constat est différent. Le Service vétérinaire fédéral a retiré la varroase des maladies épidémiques, pour la considérer comme maladie endémique. Paragraphe important qui ressort du rapport du président.

L'année 1996 a apporté un bénéfice de Fr. 595.70.

Un apiculteur a effectué le contrôle du miel.

MM. Jacques Haubert et Antoine Rosette ont reçu un insigne pour 25 ans de sociétariat.

MM. Georges Renaud, Jean Rossel, Willy Schöri et Edouard Wehrli reçoivent une plaquette pour 40 ans de sociétariat. Bravo à tous.

M. Bachhofen nous fait un exposé sur la lutte intégrée contre la varroase. Depuis plusieurs années il soigne ses ruches au moyen de l'acide oxalique à 2,1 %.

Par une belle soirée du mois de mai, 25 apiculteurs se sont retrouvés au rucher de M. Bachhofen, où ce dernier nous a fait une démonstration de la lutte intégrée au rucher et du traitement des ruches à l'acide oxalique et des mesures complémentaires contre la varroase (découpage du couvain de mâle).

Jacques Portner

À VENDRE

1 coffre

de construction artisanale pour 6 ruchettes de 6 cadres DB avec nourrisseur;

2 ruches DB Rithner

avec hausses construites;

10 ruchettes

de demi-cadres en très bon état, ainsi que du **petit matériel**.

S'adresser à

Rémy Jollien, 1966 Ayent, tél. (027) 398 13 02, aux heures des repas